

HEURES SUPPLÉMENTAIRES : PLUS NOMBREUSES ET MOINS BIEN PAYÉES

La note prévoit 360 heures supplémentaires dans TOUS les secteurs et TOUTES les entreprises, sans rémunération supplémentaire et sans possibilité de récupération.

Ces heures sont dites 'volontaires' et seraient le fruit d'un accord individuel. Pas question donc pour le travailleur d'être soutenu par son syndicat.

En clair, adieu la semaine de 38h00 et retour à la semaine de 45h00.



Envie d'en savoir plus sur la liste des horreurs ? Scannez le QR code



